États financiers trimestriels de:

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction doit également veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

A notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le président et chef de la direction,

Peter A. Herrndorf, O.C.

Le chef des finances,

Daniel Senyk, CA

30 avril 2013

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
État de la Situation Financière

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	le 28 février 2013	le 31 août 2012
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	4 737 $	3 209 $
Placements	506	2 679
Créances	2 051	1 142
Stocks	288	280
Frais payés d'avance	1 129	1 702
	8 711	9 012
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (note 5)	9 397	11 563
Placements	12 832	10 412
Immobilisations corporelles	52 449	52 319
	83 389 $	83 306 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 553 $	8 412 $
Crédits parlementaires reportés (note 6)	7 507	3 678
Produits reportés	3 860	5 790
	19 920	17 880
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (note 6)	9 397	11 563
Financement des immobilisations reporté	52 449	52 319
Provision pour avantages sociaux futurs	2 822	2 759
	84 588	84 521
ACTIF NET		
Déficit accumulé	(1 594)	(1 619)
Gains de réévaluation cumulées	395	404
	(1 199)	(1 215)
	83 389 $	83 306 $

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

État des résultats

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

(Non audité)

	(en milliers de dollars) trois mois se terminant		(en milliers de dollars) six mois se terminant	
	le 28 février 2013	le 29 février 2012	le 28 février 2013	le 29 février 2012
PRODUITS				
Services commerciaux (tableau 1)	3 250 $	3 372 $	6 917 $	6 950 $
Programmation (tableau 2)	4 360	3 966	6 705	6 355
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts	609	1 096	1 644	2 183
Placements et autres	143	296	348	489
Frais d'établissement	328	324	568	503
	8 691	9 054	16 183	16 481
Crédits parlementaires	9 382	9 804	18 887	19 395
	18 073	18 858	35 070	35 875
CHARGES (tableau 3)				
Services commerciaux (tableau 1)	2 138	2 257	4 565	4 698
Programmation (tableau 2)	10 279	10 084	19 852	20 381
Exploitation des édifices	3 777	3 841	7 337	7 310
Administration et technologies de l'information	1 434	1 744	3 291	3 962
	17 628	17 926	35 045	36 351
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	445 $	932 $	25 $	(476) $

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État de l'evolution de l'actif net

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

(Non audité)

	(en milliers de dollars) trois mois se terminant		(en milliers de dollars) six mois se terminant	
	le 28 février 2013	le 29 février 2012	le 28 février 2013	le 29 février 2012
ACTIF NET				
Déficit accumulé, au début de l'exercice	(2 039) $	(2 621) $	(1 619) $	(1 213) $
Résultats d'exploitation nets	445	932	25	(476)
Déficit accumulé, à la fin de l'exercice	(1 594)	(1 689)	(1 594)	(1 689)
Gains de réévaluation cumulées, au début de l'exercice	398	380	404	461
Variation des gains latent sur les placements	(3)	30	(9)	(51)
Gains de réévaluation cumulées, à la fin de l'exercice	395	410	395	410
	(1 199) $	(1 279) $	(1 199) $	(1 279) $

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

État des flux de trésorerie

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

(Non audité)

	(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)	
	trois mois se terminant		six mois se terminant	
	le 28 février 2013	le 29 février 2012	le 28 février 2013	le 29 février 2012
Activités d'exploitation				
Résultats d'exploitation nets	445 $	932 $	25 $	(476) $
Variation des gains latent sur les placements	(3)	30	(9)	(51)
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Amortissement	1 323	1 251	2 576	2 441
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(1 323)	(1 251)	(2 576)	(2 441)
	442	962	17	(527)
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(1 442)	(3 079)	1 696	(3 562)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	32	51	63	122
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(968)	(2 066)	1 776	(3 966)
Activités d'investissement				
Achat de placements	(102)	(133)	(248)	(179)
Variation de l'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (note 5)	(938)	(1 325)	(2 166)	(2 182)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 156)	(194)	(2 706)	(3 104)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 197)	(1 653)	(5 121)	(5 465)
Activités de financement				
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (note 5)	938	1 325	2 166	2 182
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 156	194	2 706	3 104
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 095	1 520	4 872	5 286
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 070)	(2 200)	1 528	(4 146)
Trésorerie au début de l'exercice	5 807	4 510	3 209	6 456
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 737 $	2 310 $	4 737 $	2 310 $

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Tableau 1
Tableau des produits et charges - Services commerciaux
pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013
(Non audité)

(en milliers de dollars)

pour les 3 mois se terminant le 28 février

	2013		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	1 344 $	1 457 $	(113) $
Stationnement	1 242	223	1 019
Location des salles	663	458	206
	3 250 $	2 138 $	1 112 $

	2 012		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	1 563 $	1 665 $	(101) $
Stationnement	1 226	216	1 009
Location des salles	584	376	207
	3 372 $	2 257 $	1 115 $

pour les 6 mois se terminant le 28 février

	2013		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	3 025 $	3 048 $	(23) $
Stationnement	2 374	450	1 923
Location des salles	1 518	1 066	452
	6 917 $	4 565 $	2 352 $

	2012		
	Produits	Charges	Net
Services de restauration	3 442 $	3 464 $	(22) $
Stationnement	2 310	421	1 888
Location des salles	1 197	812	385
	6 950 $	4 698 $	2 252 $

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Tableau 2

Tableau des produits et charges - Programmation

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

(Non audité)

	(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)	
	trois mois se terminant		**six mois se terminant**	
	le 28 février 2013	**le 29 février 2012**	**le 28 février 2013**	**le 29 février 2012**
PRODUITS				
Musique	1 609 $	1 314 $	2 572 $	2 298 $
Danse	1 082	1 056	1 560	1 373
Théâtre anglais	818	1 174	1 142	1 497
Autre programmation	521	159	790	684
Soutien à la programmation	223	215	395	342
Théâtre français	107	48	246	160
	4 360	3 966	6 705	6 355
CHARGES				
Musique	4 208	3 996	8 437	8 445
Danse	1 048	1 067	1 873	1 816
Théâtre anglais	1 362	1 794	2 359	2 742
Autre programmation	934	388	1 596	1 661
Théâtre français	504	445	1 187	1 116
Soutien à la programmation	2 223	2 393	4 400	4 599
	10 279	10 084	19 852	20 381
ÉXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	5 918 $	6 118 $	13 146 $	14 026 $

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Tableau 3

Tableau des charges

pour les 6 mois se terminant le 28 février 2013

(Non audité)

	(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)	
	le 28 février 2013	**le 29 février 2012**	**le 28 février 2013**	**le 29 février 2012**
Salaires et avantages sociaux	6 988 $	7 435 $	14 208 $	14 552 $
Frais artistiques	3 157	2 676	5 768	5 659
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	1 595	1 655	3 340	3 595
Amortissement	1 323	1 251	2 576	2 441
Publicité	981	1 065	1 939	2 079
Services publics	747	672	1 287	1 156
Coûts des ventes	409	491	932	1 092
Paiements aux municipalités	508	507	1 017	1 016
Entretien et réparations	363	479	908	992
Services à contrat	265	334	576	572
Frais financiers et créances douteuses	311	221	472	632
Production	122	141	249	350
Services professionnels	184	237	296	355
Apports reçus sous forme de biens et services	92	89	117	150
Promotion	145	136	262	347
Déplacement du personnel	111	83	257	250
Matériel	34	58	135	160
Éducation et formation	21	30	51	93
Fournitures	70	70	134	145
Assurances	57	67	113	123
Télécommunications	39	63	108	147
Frais de bureau	50	44	110	139
Loyers	27	42	50	94
Frais du Conseil d'administration	28	47	86	108
Autres	1	33	54	102
	17 628 $	17 926 $	35 045 $	36 351 $

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Notes afférentes aux états financiers trimestriels

28 février 2013

1. Pouvoirs, mandat et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et a commencé à exploiter le Centre national des Arts (le « Centre ») en 1969. La Société n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu.* En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01 qui s'appliquent à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu.* La Société n'est pas un agent de Sa Majesté. Sauf aux fins de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, le président et chef de la direction, les dirigeants et les employés de la Société ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ses objectifs, la Société peut organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation, encourager et assurer le développement de troupes résidentes au Centre, organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision ainsi que la projection de films au Centre, loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales qui visent à assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des Arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

2. Avis au lecteur

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus conjointement aux plus récents états financiers annuels audités et à la partie descriptive qui suit.

3. Méthode de la présentation

Ces états financiers non audités ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) incluant les normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP) de la série 4200 du manuel de l'ICCA.

La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État exige que l'état de la situation financière inclus les soldes de clôture du trimestre en cours comparativement aux soldes de clôture de l'exercice précédent. L'état des résultats d'exploitation doit inclure les résultats de ce trimestre ainsi que le cumul jusqu'à ce jour pour l'exercice en cour comparativement aux résultats du trimestre et cumul annuel de l'exercice précédent.

4. Changement de méthodes comptables

Le 1er septembre 2012 marque la date effective de l'adoption, par la Société du Centre national des Arts, des normes comptables canadiennes pour le secteur public incluant les normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public de la série 4200 du manuel de l'ICCA. Ce changement a été fait rétroactivement et les exercices précédents ont été redressés. Ce changement des méthodes comptables a modifié certains montants déjà démontrés dans la dernière année fiscale terminée le 31 août 2012 comme suit;

a) Les dépenses encourues pour faire la publicité et promotion des mises en scènes futures sont maintenant passées en charge lorsqu'elles sont engagées, au lieu d'être démontrées comme un actif des programmes en développement. En plus, certain actifs intangibles sont imputés aux dépenses lorsqu'ils sont engagés et non démontrés aux mises en scène futures auxquelles ils se rapportent. La réduction totale aux programmes en développement est de 1 425 000 $ (1 158 000 $ en 2011). Le solde restant des programmes en développement de 428 000 $ (655 000 $ en 2011) a été reclassé aux frais payés d'avance pour mieux refléter la nature de l'actif. L'impact net sur l'état des opérations a été une augmentation des dépenses de programmation de 267 000 $. Comme résultat de cet ajustement, le résultat net des opérations précédemment établi à (139 000 $) a été redressé à (406 000 $).

b) Selon les NCSP, la société doit reconnaitre un passif pour les absences compensées des employés. Un ajustement rétrospectif de 225 000 $ a été fait pour reconnaitre cette obligation.

c) Les autres éléments du revenu global ne sont pas reconnus sous les normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public. En conséquence, les contributions affectées des non-participants de 4 571 000 $ ont été enlevées, les contributions affectées des non-participants reconnues ont été réduites de 4

511 000 $ et 60 000 $ ont été reclassés aux revenus reportés. De plus, le solde des autres éléments du revenu global est devenu « gain cumulé de nouvelle mesure » afin de mieux refléter la nature de cet élément d'actif net.

d) Comme résultat des changements sus-indiqués, le surplus accumulé précédemment démontré de 31 000 $ (170 000 $ en 2011) a été réduit de 1 650 000 $ (1 383 000 $ en 2011), donnant un déficit accumulé redressé de 1 619 000$ (1 213 000 $ en 2011).

L'impact de ces redressements est comme suit;

Pour l'année se terminant le 31 août 2012
(en milliers de dollars)

		Déjà démontré	Redressements de transition	Reclassifications	Solde NCCSP
État de la situation financière					
ACTIFS					
Programmes en développement	a)	1 853	(1 425)	(428)	-
Frais payés d'avance	a)	1 274		428	1 702
PASSIFS					
Avantages sociaux des employés	b)	2 534	225		2 759
Revenu report.	c)	5 730	60		5 790
ACTIF NET					
Surplus cumulé (déficit)	d)	31	(1 650)		(1 619)
Autres éléments du revenu global	c)	464	(60)	(404)	-
Gain cumulé de nouvelle mesure	c)			404	404
État des opérations					
Dépenses en programmation	a)	39 581	267		39 848
Résultat net des opérations	a)	(139)	(267)		(406)
État du résultat global					
Contributions affectées des non-participants reçues	c)	4 571	(60)	(4 511)	-
Contributions affectées des non-participants reconnues	c)	4 511		4 511	-

Les soldes d'ouverture de l'année fiscale précédente ont aussi été redressés comme suit:

1 septembre 2011
(en milliers de dollars)

		Déjà démontré	Redressements de transition	Reclassifications	Solde NCCSP
État de la situation financière					
ACTIFS					
Programmes en développement	a)	1 813	(1 158)	(655)	-
Frais payés d'avance	a)	1 189		655	1 844
PASSIFS					
Avantages sociaux des employés	b)	2 299	225		2 524
ACTIF NET					
Surplus cumulé (déficit)	d)	170	(1 383)		(1 213)

5. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés

Le 2 novembre 2006, le Conseil du Trésor du Canada a approuvé des fonds pour effectuer des travaux de remise à neuf et des réparations des installations existantes du Centre national des Arts, travaux qui sont requis sur le plan de la santé et de la sécurité. L'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés représente la tranche non utilisée des crédits parlementaires reçus dans le but d'effectuer les rénovations de certaines structures d'immeubles et de certains systèmes mécaniques du Centre. Les sommes rapportent une combinaison d'intérêts variable et fixe, lesquels sont comptabilisés à titre de produits de placements et autres produits. Les intérêts créditeurs sont assujettis aux fluctuations du taux préférentiel de la banque et des taux des dépôts à terme. Les fonds devraient être déboursés au cours des deux prochains exercices. Cet instrument financier est classé comme *détenu à des fins de transaction* et est comptabilisé à sa juste valeur.

Les variations du solde de l'encaisse affectée s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	6 mois 28 février 2013
Solde au début de l'exercice	11 563 $
Crédits parlementaires reçus pour le financement de projets d'immobilisations donnés	-
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	(2 166)
Solde à la fin de l'exercice	9 397 $

6. Crédits parlementaires reportés

Les crédits reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets à parachever au cours d'un prochain exercice. Les crédits reportés se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Début	Reçus	Utilisés	Fin
Remise à neuf des édifices	3 579 $	4 083 $	(2 747) $	4 916 $
Programmes et exploitation	44	16 597	(14 063)	2 577
Programmes particuliers	55	-	(41)	14
Total	3 678 $	20 680 $	(16 851) $	7 507 $

7. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et d'immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires reçus pendant l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour arriver au calcul du revenu conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

(en milliers de dollars)	6 mois 28 février 2013	12 mois 31 août 2012
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	17 710 $	35 587 $
Budget supplémentaire des dépenses	-	150
Crédits parlementaires approuvés	17 710	35 737
Tranche du montant utilisée (reportée) pour des projets particuliers	1 307	5 910
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	(2 706)	(7 296)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	2 576	4 933
Crédits parlementaires	18 887 $	39 284 $

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres ont été reclassés conformément à la présentation adoptée au cours du présent exercice.

Compte rendu

Le 28 février 2013

Généralités

Les présents états financiers trimestriels n'ont pas été audités et doivent être lus de concert avec les états financiers annuels audités les plus récents.

Plan stratégique

La Société poursuit son engagement visant à atteindre les objectifs énoncés dans son plan stratégique publié dans *En scène pour les Canadiens*, à savoir :

- excellence artistique : créer, produire et présenter de grandes œuvres;
- jouer un rôle national : rayonner davantage à l'échelle nationale;
- l'art d'apprendre : mettre l'accent sur la jeunesse et l'éducation;
- gagner notre place au soleil : accroître nos produits d'exploitation;
- placer les auditoires au centre de ses activités : resserrer les liens avec la clientèle.

Ces objectifs stratégiques appuient le mandat législatif de la Société, qui consiste à exploiter et à administrer le Centre national des Arts (le « Centre »), à développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et à aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Le Conseil des Arts du Canada reconnaît le rôle que le Centre national des Arts a joué et continuera de jouer dans la création, la production et la diffusion des arts de la scène partout au Canada et à l'étranger, ainsi que dans le développement des artistes.

Analyse

La Société offre une programmation variée en arts de la scène. Le type de prestation, le calendrier des spectacles, le nombre d'artistes, l'envergure de l'œuvre et la complexité des éléments techniques sont des facteurs différents pour chaque production. De plus, chaque saison est unique. Par exemple, le premier trimestre d'une saison peut comprendre un ballet de grande envergure avec orchestre, tandis que le trimestre correspondant de la saison suivante peut comprendre un duo de danse moderne avec une musique enregistrée et un décor simple. L'ampleur de la programmation a également une incidence sur les services de restauration et de stationnement de la Société en raison du nombre de clients qu'attirent les spectacles au Centre national des Arts.

La Société gère la variabilité de ses activités jugée normale en établissant un budget précis et en élaborant une programmation détaillée, et en analysant attentivement les dépenses. Pour cette raison, des écarts entre les trimestres ainsi que des déficits en début de saison sont à prévoir. La Société se fonde sur les comparaisons entre les chiffres réels et les chiffres prévus des produits et des charges pour gérer sa performance financière.

Faits saillants

Pour la période de trois mois close le 28 février 2013, la Société a comptabilisé des produits de 18 073 000 $ contre des charges de 17 628 000 $, ce qui se traduit par un excédent de 445 000 $. Ces résultats correspondent aux attentes pur la période considérée. Pour la période de six mois close le 28 février 2013, la Société a comptabilisé des produits de 35 070 000 $ contre des charges de 35 045 000 $, ce qui se traduit par un excédent de 25 000 $. Au cours de cet exercice, le CNA a mis en œuvre des efficacités administrative en réponse aux mesures d'économie annoncée dans le Budget Fédérale 2012 (ci-dessous). Malgré ces défis, les auditoires et la programmation artistique demeurent stable.

Risques

Le 29 mars 2012, le gouvernement fédéral a annoncé son budget qui comprend 5,2 milliards de dollars en économies avant 2014-2015. Dans le cadre de ce budget, les crédits parlementaires du CNA seront réduits de 105 000 $ pour l'exercice 2012-2013, 1 835 000 $ pour l'exercice 2013-2014 et 1 935 000 $ pour l'exercice 2014-15 (5,43 %), selon la fin d'exercice du gouvernement fédéral (31 mars). L'exercice de la Société se termine le 31 août.

L'équipe de direction du CNA et le Conseil d'administration ont inclus ces changements dans le cadre budgétaire. Le CNA s'adaptera et continuera d'être un innovateur et un chef de file dans le domaine des arts.